

DEPUIS 50 ANS, AGIR A DOM POURSUIT SES ENGAGEMENTS AU SERVICE DES PATIENTS ET DES SOIGNANTS, NOTAMMENT À TRAVERS UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET UNE DÉMARCHE D'INNOVATION PERMANENTE

Pionnier et expert dans la prise en charge à domicile de patients atteints de maladies chroniques ou aiguës, AGIR à dom. est en recherche constante de simplification et d'efficacité pour garantir un accompagnement plus humain et plus qualitatif.

De statut associatif depuis l'origine, **AGIR à dom. est engagé dans la défense et la pérennité d'un système de soins accessible à tous.** L'utilisation des données de santé est un élément clef pour, aujourd'hui et demain, proposer des services de plus en plus personnalisés.



UN ACTEUR DE CONFIANCE ET DE PROXIMITÉ

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des maladies chroniques, le secteur de la santé en France est confronté à des défis majeurs. Les prestataires de santé à domicile (PSAD) se positionnent comme une solution essentielle pour répondre à ces enjeux, en proposant des soins de qualité, tout en allégeant la pression sur les établissements de santé. Ce mode de prise en charge permet non seulement de respecter les souhaits des patients qui privilégient un maintien à domicile, mais aussi de réduire les coûts liés aux hospitalisations prolongées. Toutefois, le développement de la santé à domicile nécessite une coordination renforcée entre les professionnels de santé, une formation adaptée, et un soutien accru pour les aidants, afin d'assurer une prise en charge optimale et sécurisée des patients.

En intégrant la société OpenHealth en 2022, spécialisée dans le traitement des données de santé en continu, **AGIR à dom. se fixe l'objectif d'accélérer l'émergence d'un nouveau modèle de prise en charge du patient, alliant santé raisonnée par les données et accompagnement humain.**

AGIR à dom. est l'un des rares PSAD à pouvoir coordonner ou s'adosser à différents professionnels de santé en vue de sécuriser la prise en charge des patients à leur retour à domicile.

« Nous ne prétendons pas nous substituer aux professionnels de santé mais être leur partenaire pour le confort des patients, dans leur retour à domicile et dans la durée, en fonction de leurs traitements afin de leur rendre la vie plus agréable. » Philippe Roussel, Président AGIR à dom.

AGIR à dom. est historiquement très représentée en Rhône-Alpes, tout en étant présente dans la grande moitié sud de la France, avec 20 agences. A ce jour, le prestataire de santé n'envisage pas de développer son offre au niveau national, mais plutôt de **poursuivre la consolidation de son réseau actuel et de s'étendre sur des territoires limitrophes.**

La concentration des acteurs du marché a notablement diminué car il est aujourd'hui difficile de déterminer quelle sera la place des PSAD dans 5 ou 10 ans. D'autant plus que la difficulté liée aux déserts médicaux pose la question de l'hétérogénéité de l'accès aux soignants.

En 2026, la Haute Autorité de Santé - HAS - devrait officialiser une certification des PSAD pour établir un référentiel des bonnes pratiques pour la qualité et la sécurité des soins à domicile réalisés par ces structures. Pour autant, AGIR à dom n'a pas attendu pour mettre en place des certifications et labellisations (ISO 9001 depuis 2001 et Qualipsad depuis 2015).





L'INNOVATION COMME LEVIER POUR LA SANTÉ DE DEMAIN

Forte d'une confiance et d'un sérieux affirmés, **AGIR à dom. se différencie sur le marché grâce à l'orientation scientifique que l'association s'est donnée. Développer des projets de recherche et innover dans la façon d'accompagner les patients est au cœur de son ADN.**

Ces projets sont majoritairement orientés sur une meilleure compréhension des pathologies chroniques (telles que le diabète ou l'apnée du sommeil).

Abitrés au sein d'un fonds de dotation, Agir Pour les Maladies Chroniques – APMC –, ces projets bénéficient d'un budget annuel de + de 600 K€. Une douzaine sont ainsi financée chaque année, la moitié en recherche clinique, l'autre moitié en recherche fondamentale.

Parallèlement, **l'intégration des données en vie réelles et de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le domaine de la santé ouvre des perspectives intéressantes.** En effet, ces nouveaux outils vont permettre de suivre l'évolution des patients en temps réel, d'anticiper les complications grâce à des algorithmes prédictifs, et d'optimiser la gestion des soins à distance. Cette évolution technologique promet de **transformer la santé à domicile en un pilier central du système de santé français**, répondant aux besoins actuels tout en préparant les défis de demain, notamment dans le projet de médecine 5P (personnalisée, prédictive, préventive, participative et prouvée).

Le phygital, combinant un suivi personnalisé grâce aux datas numériques, permettra sans aucun doute une expérience nouvelle de santé, plus adaptée aux besoins individuels.



Lorsque nous nous rendons au domicile d'un patient, notre rôle est d'autant plus efficace que nous pouvons utiliser des datas précises (et sécurisées) permettant une personnalisation du suivi. L'intelligence artificielle ouvrira sans aucun doute des possibilités supplémentaires. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au début ; nous travaillons en partenariat avec des laboratoires universitaires tels que le Multidisciplinary Institute in Artificial Intelligence (MIAI@Grenoble-Alpes), chapeauté par l'Université Grenoble Alpes. » précise Philippe Roussel.



SOCIÉTÉ À MISSION : UN ENGAGEMENT VERS UNE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ACCRUE

Avec ce statut, AGIR à dom. fonde sa démarche sur quatre engagements majeurs :

- agir pour préserver durablement la planète en luttant à l'échelle locale contre le réchauffement climatique
- agir et innover pour améliorer le quotidien des patients et des soignants
- agir pour développer le potentiel et la synergie de nos collaborateurs dans le respect de leur diversité
- agir avec l'ensemble de nos partenaires de façon constructive et solidaire

Exemple concret : l'utilisation des dispositifs médicaux a été repensée. En effet + de 100 000 appareils (dispositifs médicaux) sont utilisés et étaient jetés auparavant à la date de fin de leur garanties. Leur durée de vie et leur remplacement ont été reconsidérés, avec une politique de maintenance renforcée. Conséquence : une réduction significative (environ 20 %) de la consommation de ces appareils, des coûts d'achat et des déchets produits in fine, en conservant qualité et sécurité d'utilisation.

Alors que le groupe associatif fête son demi-siècle, Philippe Roussel conclut :



Le cinquantième anniversaire d'AGIR à dom. représente bien plus qu'un simple jalon historique. Il témoigne de notre engagement indéfectible auprès des soignants et de nos patients, avec sérieux et humanité, mais aussi d'une volonté continue d'innover, en adaptant constamment nos pratiques aux évolutions du secteur de la santé, et aux besoins de demain. »

DATES CLEFS

- 1974 : Création de l'association AGIR
- 1995 : Diversification dans les domaines de la perfusion, de la nutrition et du diabète
- 2000 : AGIR devient AGIR à dom
- 2004 : Changement de statut juridique : l'association filialise ses activités commerciales
- 2016 : Création d'IC@dom, dédiée à l'investigation clinique à domicile
- 2018 : Rachat de la structure AXDOM et développement en région PACA
- 2019 : Rachat de la structure Partition Santé et renforcement des activités perfusion et nutrition
- 2022 : AGIR à dom. rachète OpenHealth Company et devient une Société à Mission



CHIFFRES CLEFS

Le secteur *:

- + 1,4 % par an de personnes âgées de 60 ans et + entre 2000 et 2050 ; le nombre de personnes âgées augmente avec l'espérance de vie
- ¾ des Français souhaitent vieillir à domicile
- 70 % de chirurgie ambulatoire ; les objectifs fixés par les politiques publiques de développer l'ambulatoire et le maintien à domicile sont en augmentation.
- 3,5 millions de patients sont pris en charge par des PSAD en France
- 3 600 entreprises et associations du secteur PSAD, dont 80 % de TPE dont 1,1 million de patients pour une prise en charge de maintien à domicile et handicap
- 32 000 salariés employés par les PSAD, dont 6 000 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens, kinésithérapeutes...)

AGIR à dom. :

- + de 500 collaborateurs, dont + de 40 % de personnel paramédical
- 20 agences dans 4 régions (Auvergne Rhône-Alpes, Sud-PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine)
- CA : + 66 M€ de chiffres d'affaires en 2023
- Filiales : AGIR à dom. Assistance ; IC@dom ; OpenHealth Company
- près de 40 000 patients actuellement pris en charge
- 110 000 interventions par an

- source : Fédération PSAD

À PROPOS D'AGIR A DOM.

Fondée en 1974, l'association A.G.I.R a filialisé en 2010 ses activités de prestation de santé au sein d'AGIR à dom pour devenir experte de la prise en charge à domicile de pathologies chroniques ou en post hospitalisation.

Acteur engagé dans la défense et la pérennité d'un système de soins accessible à tous, AGIR à dom travaille à l'efficacité de ses solutions pour une plus grande maîtrise des dépenses de santé.

Structure régionale (siège à Meylan, Isère, 20 agences locales), implantée dans la moitié sud de la France, AGIR à dom prend en charge près de 40 000 patients à domicile par an. En 2022, le groupe emploie plus de 500 collaborateurs dont 40 % sont des paramédicaux et réalise un chiffre d'affaires de 60 M€.

www.agiradom.com

CONTACT PRESSE

Claire-Marie Signouret - KAIROS & you
clairemarie@kairosandyou.fr - + 33 6 14 61 82 95

